

Élection



Élection au secrétariat-trésorerie du SPEHR

Chères membres,
Chers membres,

La période de mise en nomination pour l'élection au secrétariat-trésorerie du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (SPEHR) s'est terminée le mardi 8 avril 2025.

Nous avons reçu au total une seule mise en nomination durant cette période, celle-ci étant conforme aux dispositions de l'article 93 des Statuts du SPEHR.

→ Donc, à titre de présidente du comité d'élection, et en vertu de l'article 93 des Statuts du SPEHR, je vous annonce que monsieur Guy Croteau est élu par acclamation au secrétariat-trésorerie. Sa candidature a été proposée par monsieur Claude Boisvert et appuyée par mesdames Shany Bricault-Larocque et Annick Fortin-Chaput. M. Croteau poursuivra donc son mandat pour les trois prochaines années.

Félicitations à M. Guy Croteau pour sa réélection !

Syndicalement vôtre,

Lyzanne Cuddihy
Présidente d'élection